



## Conflit paiement coaching en ligne

-----  
Par taylor62

Bonjour, je créer ce poste car j'ai besoin de votre aide ! J'ai pris un coach pour musculation en ligne avec du coup un suivi à distance, j'ai choisis le pack 12mois, avec paiement mensuel (que j'effectue par virement ou paypal). Malheureusement, je n'ai plus les moyens aujourd'hui pour me permettre de dépenser 100e par mois la dedans, je l'ai donc dit au coach. Au début il voulait me faire payer la totalité du pack, mais après un échange il veut seulement que je paye le dernier mois et le mois en cours, sauf que durant le mois dernier et celui en cours, nous n'avons eu aucun échange, il ne ma pas donné de nouveau programme ou de diète ou autre! Je ne veux donc pas payer ces deux mois, ni le restant du «pack». Il ma laissé sous entendre que si je ne payais pas, il agirait en conséquence (se retourner contre moi? Avocat?). Ma question est toute simple, peut-il vraiment faire quelques choses contre moi ou est ce qu'il essaye juste de me faire peur pour que je paye ? Après tout je n'ai signé aucun contrat. Après tout sur son site quand j'ai ajouté au panier le pack 12mois, il était juste écrit ceci «UN CONTRAT VOUS ENGAGE DURANT LE COACHING. Aucune possibilité d'annulation ou de remboursement de suivi n'est possible. Une fois démarré, il n'est plus possible de revenir en arrière.» Mais j'ai juste payé le premier mois et ensuite le second, je n'ai pas signé de contrat, donc logiquement juridiquement parlant il ne peut rien faire? Je vous remercie d'avance.